

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INTRANSIGEANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — 10, Rue Annibal — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

Le RÉSIDENT GÉNÉRAL devant le TRIBUNAL de L'OPINION PUBLIQUE

Tunis, le 27 Avril 1899

Le Résident Général DEVANT LE TRIBUNAL de l'opinion publique

L'opinion publique, cette reine du monde qui commande même aux rois, a parlé, il nous semble, assez clairement, lundi, pour être entendue de Millet et de nos gouvernants.

A force d'envoyer la presse indépendante devant son tribunal de « gouvernement » présidé par le très noble et peu décoratif Fabry de Cherrier, où elle est assassinée impitoyablement et féroce, M. Millet a fini, à son tour, par comparaître devant le tribunal dont il est justiciable, tribunal dont les sentences sont sans appel : celui de l'opinion publique !

La présidence en était dévolue à l'honorable M. Krantz, Ministre des Travaux publics, en remplacement de M. Delcassé empêché, avec MM. Legrand et Mougeot, les deux sous-secrétaires d'Etat à l'intérieur et aux postes et télégraphes, pour assesseurs. Le siège du ministère public était brillamment occupé par M. de Carnières qui requerrait au nom de la Colonie française justement lasse d'une administration exécrable et prête à succomber sous le poids des charges chaque jour grandissant, grâce à un gaspillage inouï des deniers publics, bien difficile, parfois, à dissimuler.

Jamais depuis l'arrivée, de funeste mémoire, du sieur Millet, l'assistance n'avait été si nombreuse dans les salons de la Résidence. On voyait que la Colonie avait répondu à l'appel que nous lui avions adressé de se porter en foule à la maison de France pour y saluer le Ministre de la République qui avait bien voulu traverser la Méditerranée pour venir, tout exprès, entendre nos doléances. Le rayonnement et la joie se lisaient sur tous les visages, car on savait depuis la veille, à la

magnifique réunion publique du *Politeama* que la Colonie, par l'organe du président de la Chambre d'Agriculture, ferait le procès de l'administration milletiste devant le Ministre des Travaux publics et les deux sous-secrétaires d'Etat qui l'accompagnaient.

Dans un langage clair, net, précis, constamment souligné par de nombreux applaudissements et de non moins nombreuses marques d'approbation, M. de Carnières a exposé la situation lamentable faite aux colons français depuis l'arrivée néfaste du successeur de M. Rouvier.

Et ces applaudissements unanimes presque à chaque phrase du porte-parole de la Colonie agricole, en cette circonstance le porte-parole de tous, hauchant son discours, avaient le don d'agacer, au possible, les nerfs de notre Résident général, déjà, cependant, de tempérament très nerveux, de le sur exciter au point de lui faire perdre toute mesure et d'oublier même qu'il n'était qu'un fonctionnaire à gages d'une République et non un tyran devant qui tout doit plier, l'on doit s'incliner bien bas, et subir les caprices sans mot dire.

Comme il était à prévoir, des incidents significatifs ont eu lieu, qui ont montré aux membres du Gouvernement sous son vrai jour l'étrangleur de la presse, le despote que nous subissons depuis plus de cinq ans avec une patience admirable, lassée, de trop en supporter.

M. Millet n'a pu être assez maître de lui-même pour faire bon visage à mauvaise fortune et répondre par des paroles mielleuses à des coups droits et d'autant mieux portés qu'ils étaient l'expression de la vérité et de la réalité.

Tant mieux pour nous. Tel il est, tel les ministres l'ont vu et tel ils le dépendront à leurs collègues. Et, en secouant la poussière collée à leurs chaussures, au moment du départ du

bateau qui les emportera vers la patrie absente, ils ne pourront s'empêcher de comparer les Français de Tunisie à de véritables héros et de jeter un regard de compassion sur notre malheureux sort en s'écriant : « Pays inhabitable, mais braves Français, honnête colonie ! »

Cependant, en les voyant partir, il nous reste au fond du cœur une suprême consolation : celle d'espérer qu'ils contribueront de tous leurs efforts à nous débarrasser de Millet-la ruine puisque celui-ci ne veut pas s'en aller de bonne grâce bien que le tribunal de l'opinion publique, cette reine du monde qui commande même aux rois, ait parlé. Mais, M. Millet, plus grand et plus puissant que les rois, ne veut pas l'écouter.

A bientôt, il faut l'espérer, le déblayage de la place !

Em. LACROIX.

Un punch d'honneur sera offert lundi soir dans le local du POLITEAMA par la Colonie reconnaissante à MM. Chabert et de Carnières, qui ont défendu nos intérêts avec une énergie dont on ne saurait trop les féliciter.

Le local sera certainement trop petit pour contenir l'assistance qui répondra à l'appel des organisateurs de ce punch d'honneur.

TARTUFERIE !

M. Millet a eu le toupet de dire qu'il ne craignait pas la lumière, qu'il la voulait aussi complète que possible et regrette que tous les journaux sans distinction, toute la France, qui pense et qui écrit, fut représentée à ses fêtes.

On ne peut pas se fier davantage du public.

M. Millet ne craint pas la lumière ! mais pour l'étouffer il fait emprisonner préventivement rédacteur en chef, gérant et imprimeur de la *Petite Tunisie* qui sont traités en prison comme des malfaiteurs dangereux, il rétablit un cautionnement de six mille francs aboli depuis dix ans par un de ses prédécesseurs ; il poursuit et le tribunal condamne un de nos confrères au maximum de la peine pensant qu'il ne trouvera pas les billets de mille nécessaires pour compléter son cautionnement, il fait saisir chaque fois son journal — non politique — sous le

fallacieux prétexte qu'il est politique...

Voilà de quelle manière cet homme ose dire, impudemment, qu'il ne craint pas la lumière !

Que serait-ce donc s'il la craignait ! Il enverrait, sans doute, les journalistes au bain !

« Je voudrais, ose dire M. Millet, que tous les journaux fussent représentés ici ! »

C'est pour cela qu'il s'empresse d'éliminer tous ceux grands ou petits, parisiens ou locaux, qui osent le critiquer et demandent de toutes leurs forces un rappel qui est devenu aujourd'hui une absolue nécessité.

Plusieurs journaux de Paris apprécient sévèrement la conduite de M. Millet après les incidents de la Résidence et du vin d'honneur.

Ils disent avec juste raison que la situation de M. Millet est devenue très difficile en Tunisie.

UNE BONNE FARCE !

M. Millet avait décidé qu'un vin d'honneur serait offert, par la Colonie à M. Krantz et aux deux sous-secrétaires d'Etat aux postes et à l'intérieur, dans le local de l'Hôtel des Sociétés françaises plus généralement connu sous le nom de *Folies tunisiennes*.

D'après M. Millet, la Colonie devait se composer de cent à cent-vingt personnes pour la plupart fonctionnaires ou dévouées à sa politique ruineuse, en un mot, la salle était parfaitement faite pour que aucune note discordante ne parvint aux oreilles des membres du gouvernement.

Mais M. Millet avait compté sans notre malin confrère Colin, qui, dès l'issue de la réception de la Colonie à la Résidence par M. Krantz, faisait distribuer l'avis suivant :

SUJETS FRANÇAIS !

L'honorable M. Krantz, Ministre de la République, à qui nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue, a invité tous les Français à venir ce soir à cinq heures à l'Hôtel des Sociétés Françaises (Palais Cohen) entendre la réponse du Gouvernement de la République aux demandes exprimées ce matin à la Résidence par les délégués des trois Collèges, savoir :

1^o Communication détaillée du Budget Tunisien.

2^o Réduction des dépenses.

3^o Liberté de la presse.

Nous engageons tous nos amis à se rendre à l'invitation de M. le Ministre de la République Française.

Vive la Liberté,

Vive la République,

Vive l'annexion.

A. M. COLIN DE LARMOR

On pense si cet avis produisit l'effet qu'en attendait son auteur, de

sorte que, dès l'ouverture des portes, une poussée se produisit, la Colonie, la vraie, put être là pour entendre les discours et faire connaître ses sentiments.

Pendant le discours de M. Millet elle les manifesta par des rumeurs continuelles.

A un moment donné, M. Millet, visiblement agacé par le tapage et les protestations qui s'accroissaient, interrompit son discours pour dire :

« Nous ne sommes pas ici dans une réunion publique. Nous avons assez souvent l'occasion de nous trouver ensemble, et vous avez d'ailleurs vos représentants à la Conférence Consultative, pour exprimer vos doléances. Nous devons faire honneur à nos hôtes, et je considère ici comme une suprême inconvenance toute manifestation. »

Cette sortie maladroite ne fit que redoubler le chahut surtout lorsqu'il parla de faire évacuer la salle.

Mais enfin, le calme finit par renaître et M. Millet put achever son discours.

Cette réunion a dû finir par dissiper les doutes qui pouvaient encore germer dans l'esprit du Ministre sur les sentiments de la Colonie à l'égard de son Résident, surtout lorsqu'en terminant son discours il a voulu convier la Colonie à s'unir au Résident général ; de toutes les poitrines à la fois les cris de *non, non* retentirent provoquant l'étonnement de M. Krantz qui s'en étonne et ne peut comprendre qu'on réponde par des sentiments hostiles à l'appel à l'union fait par M. Millet.

C'est que, comme on connaît les saints, on les honore.

En définitive, bonne journée pour la Tunisie et mauvaise pour M. Millet qui, le soir, au moment du dîner, fut obligé de s'excuser auprès des Ministres et des sous-secrétaires d'Etat et d'aller se coucher.

Le repas fut d'un triste, mais d'un triste, aussi la soirée s'en ressentit et provoqua une déroute même parmi les rares amis de Millet.

A dix heures et demie, toutes les lampes étaient éteintes et la Résidence faisaient l'effet d'une prison.

Pendant ce temps, M. Millet, se rongait les poings.

Il y avait réellement de quoi. L'aveugle Millet ! nous avons compati à sa douleur.

Échos & Nouvelles

M. Krantz est passé par Tunis en semant sur son passage, quelques hochets qui font toujours plaisir à ceux qui les reçoivent.

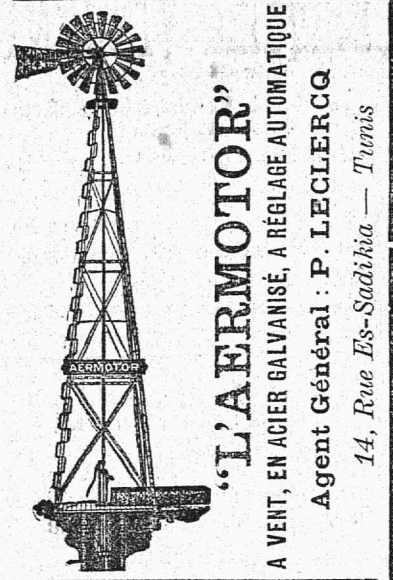
Seul, ce pauvre Lecore n'a rien récolté....

Plaignez ce pauvre Lecore !

Cependant, tout vient à qui sait attendre et si le 14 juillet Lecore ne récolte pas la légion d'honneur il

EPICERIE & COMESTIBLES
 DÉTAIL DOURA FRÈRES GROS
 25-27, rue des Glacières - TUNIS
 DENRÉES COLONIALES, LÉGUMES SECS, CONSERVES ALIMENTAIRES
 Semoules et farines - Pommes de terre
 Liqueurs ordinaires et de premières marques

Demandez partout
LE KINA-BELLOTT
 ABSINTHE ET AMER CONILH
 BELLOT, Distillateur à Tunis
 Dépôt général des eaux minérales des VICHY
 des liqueurs fines de la maison LAVAINE & C^{ie} et du Champagne MONTEBELLO



"L'ERMOTOR"
 A VENT, EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
 Agent Général: P. LECLERCQ
 14, Rue Es-Sadikia - Tunis

An Grand Salon Moderne
 Seule Maison française
 créée à Tunis le 2 Juin 1883



P. FOURCADE
 COIFFEUR-POSTICHEUR
 Passage de Bénévent et rue Amilcar - TUNIS

A. GAUVAIN
 Dépositaire des produits de la
 Maison SAINT FRÈRES
 7, rue Amilcar, 7 - TUNIS

Tolles à volles et galvanisées - tentes et ta-
 -- rideaux - toiles et sacs - moquettes -
 emises - gilets de chasse - espadrilles -
 sangles, septain - cordages et ficelles.

Domaine de Potinville
 P. POTIN, propriétaire
CHAUX
 hydraulique
 ET CIMENTS
 VENTE AU DÉTAIL
 Avenue de Carthage

BOIS DE CHAUFFAGE
 Charbon de bois, houille
 et briquettes
B. RICHARD, A. MILITTE
 SUCCESEUR
 Bureaux: Place de la Gare Fran-
 çaise. - Magasins: rue du Maroc,
 ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

Compagnie Algérienne
 SOCIÉTÉ ANONYME
 ap. 15.000.000 entièrement versés.
 Comptoir de Tunis
 Avenue de France
 Escompte - recouvrements -
 avances sur titres et marchandises -
 chèques et lettres de crédit sur
 tous pays - encaissements de cou-
 pons - ventes et achats sur gardi-
 titres.
 Intérêt bonifié aux déposants de
 fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons
 trois ans et deux ans, 3 0/0 - bons
 à un an et quatre ans, 3 1/2, 0/0 -
 bons à cinq ans, 4 0/0.

M. LOUIS FOUBERT
 Courtier Maritime et Commercial
 TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia, 14 - TUNIS
 CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE
 Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
 CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
 Service spécial de Déménagements
MAGASINS DE DEPOTS

BOULANGERIE MÉRIDIIONALE
 48, Rue Al-Djazira - TUNIS
C. FÉBRIER
 SPÉCIALITÉ DE PAIN DIOGÈNE
 LIVRAISON A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne
 23, rue Al-Djazira - TUNIS
C. BOURY, Armurier
 Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
 BICYCLETTE des premières fabriques françaises
 Appareils de pesage de tous systèmes
 Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
 DÉPÔT DE POUDES DE MINES et de CHASSE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
 TUNIS - 17, rue d'Espagne, 17 - TUNIS
CHALLANT & C^{ie}
 SPÉCIALITÉ DE CAFÉS GRILLÉS
 Thés et Chocolats de premiers choix

DEPOT DES CAOUTCHOUCS
TORRILHON et C^{ie}
 DE CLERMONT-FERRAND
 TUNIS - 18, rue de Constantine, 18 - TUNIS
 Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour vin, bière, alcool, vinaigre, huile, acide,
 arrosage et pompes à incendie. - Tuyaux pour gaz, appareils à sulfater, acoustique, etc. -
 Courroies pour transmission et transporteurs. - Courroies balata; joints, clapets, ron-
 delles, tampons pour pompes. - Cordes caillat, graisseur (breveté s. g. d. g.) feuilles caout-
 chouc, loutre plombaginée dit carponium, etc., etc. - Balais-racloirs (brevetés s. g. d. g.) -
 Garnitures de roues de tous véhicules. - Tapis pleins et à grilles. - Pneumatique
 Torrillon (breveté s. g. d. g.) - Le toutiste (breveté s. g. d. g.) cercles creux et pleins et
 tous articles pour la vélocipédie. - Vêtements civils et militaires indécomposables, ta-
 bliers de cheval, couvertures, malletières, houzeaux, tubes, etc., etc.
 S'adresser MAISON MOËLE, 7, Avenue de France, Tunis, seule dépositaire
 pour la Tunisie.

Cabinet Dentaire
 20, rue d'Angleterre - TUNIS
 Ouvert tous les jours de 8 à 11 h. du matin et de 1 à 5 h. du soir
 Les dimanches et jours fériés par rendez-vous
V. PETIT, chirurgien-dentiste
 ex-opérateur de la Société dentaire de Paris
 Extraction simple... Fr. 2 | Obturation émail... Fr. 3 et 5
 Extraction sans douleur... 5 | -- platine et argent 3 et 5
 Nettoyage de bouché... 3 et 5 | Aurification..... de 8 à 25
 Appareils partiels ou complets, dents américaines et anglaises
 6 fr. la dent
 Dents à pivot or, sans pla- | Dents sur or..... Fr. 15
 que ni chochet... Fr. 12 | Redressement.... de 25 à 50
 Réparation d'appareils... 5 et 6
 Tous mes appareils dentaires et obturations sont exécutés
 avec des matières premières de même fabrication et de même
 valeur que celles universellement employées par tous les den-
 tistes.
 Tous mes travaux sont garantis et défient toute concurrence

Droguerie-Herboristerie
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
 8, rue d'Allemagne, 8
 TUNIS
 Assortiment complet pour les Ménagères

G^{DE} EPICERIE ORIENTALE
 GROS ET DÉTAIL - Rue d'Italie, 24 et 26 - Maison fondée en 1881
Aimé EYRIÈS
 Tenrées coloniales, Conserves alimentaires françaises et anglaises, Vins fins, Spiritueux
 Liqueurs fines de marque.
 Arrivages par tous les courriers de Beurres, Fromages et Charcuterie.
 Demander le Catalogue

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
 Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.
H. BOURREL
 entrepositaire
 Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et C^{ie}, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche)
 Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland de Grapper
 Entrepôts et bureaux: 54, avenue de la Marine, TUNIS

LE MONDE
 C^{ie} Française d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie
 SIÈGE SOCIAL: PARIS, 16, rue Lepeletier
 sous le contrôle de l'Etat
VIE - Assurances en cas de décès. - Mixtes et à terme
 fixe. - Assurances en cas de vie. - Rentes viagères immé-
 diates, différées et de survie. - Nues propriétés, etc.
INCENDIE - Assurances d'immeubles, fermes, mobi-
 liers, marchandises. - Assurances contre la foudre et les
 appareils à vapeur. - Contre le recours des locataires. -
 Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.
 La Compagnie LE MONDE opère à primes fixes. Elle
 assure conjointement les propriétaires et les locataires à une
 prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la
 Compagnie affranchit de toute responsabilité les familles et les
 domestiques des assurés.
 Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France.
 S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agen général et inspecteur de la Compagnie,
 Tunis, 25, avenue de Paris.

Grande Boulangerie et Pâtisserie Anglaise
 24, rue d'Italie
ET GRANDE BOULANGERIE VIENNOISE
 3, boulevard de Paris - TUNIS
 Spécialité de pain viennois. - Brioche - Croissants - Petits
 pains pour thé et café - Bonbons - Gateaux - Tartes - Desserts,
 etc.
 Pains de luxe et de ménage - Spécialité de pains anglais - Bis-
 cuits - thés fins - Vins fins et liqueurs de premier choix - Pe-
 tits fours - Fournitures pour soirées - Baptêmes - Mariages et
 Bals.

VINS DE FRANCE & DE TUNISIE
Rhum Sainte-Lucie
 Eaux-de-vie fines de marc et de vin
René DELARUE
 14, rue d'Espagne, Tunis

PHARMACIE LYONNAISE
 TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS
 ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
 a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
 DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANISEPTIQUES
 DES SUFFÈTES
 Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public
 après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement exact de
 toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et
 plaies excès, inflammations de la bouche.
 Eau minérale purgative, gros et détail
 Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
 Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du
 courrier.

A L'ÉTOILE D'OR
 TUNIS - 20, rue d'Italie, 20 - TUNIS
 LE MAGASIN DE L'ÉTOILE D'OR
 offre un choix considérable d'articles de bijouterie tels que
 alliances bagues bracelets boucles-doreilles chaînes de montre,
 colliers, médailles, médaillons, épingles de cravates, etc. etc
 tous ses articles sont en or contrôlé 18 karats. Articles en ar-
 gent premier titre bracelets bagues, bourses, rond de serviettes,
 pince à sucre, etc. etc.
 La maison recommande principalement son choix de haute
 ntaise en émail article de la dernière création.

Comptoir National d'Escompte de Paris
 Société anonyme au capital de 100 millions de fr. entièrement versés
 AGENCE DE TUNIS
 Sous-Agences à Sousse et à Sfax, Bureau à Gabès
Th. PROUST o. *, Directeur des Agences en Tunisie
 Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur mar-
 chandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, débits de titres so-
 criptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DEPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
 A vue, 2 1/2. - à 2 ans, 2 1/2. - à 3 ans, 3. - à 4 ans, 3 1/2.
 LOCATION DE COFFRES-FORTS
 Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde de
 valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
 Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sé-
 curité contre le vol et d'incendie.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
 Société anonyme. Capital: 30 millions
Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia
 Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres,
 encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
 Dépôts à vue et à échéance fixe: à vue, 2 1/2. - 6 mois, 2 1/2. - un an, 3.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
 PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS - SERVICES A GRANDE VITESSE
 Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

Départ de Marseille	Le	Vendredi	midi.
Arrivée à Tunis	Le	Mardi	7 h. 30 soir.
Départ de Tunis	Le	Mercredi	4 h. soir.
Arrivée à Sfax	Le	Jeudi	10 h. matin.
Départ de Sfax	Le	Jeudi	3 h. soir.
Arrivée à Sousse	Le	Vendredi	2 h. matin.
Départ de Sousse	Le	Vendredi	midi.
Arrivée à Tunis	Le	Vendredi	9 h. soir.
Départ de Tunis	Le	Samedi	midi 30.
Arrivée à Marseille	Le	Dimanche	8 h. soir.

Ligne hebdomadaire Marseille-Bizerte-Tunis-Malte-Tunis-Bizerte-Marseille

Départ de Marseille	Le	Vendredi	midi.
Arrivée à Bizerte	Le	Samedi	8 h. 30 soir.
Départ de Bizerte	Le	Samedi	minuit.
Arrivée à Tunis	Le	Dimanche	4 h. matin.
Départ de Tunis pour Malte	Le	Dimanche	3 h. soir.
Arrivée à Malte	Le	Lundi	9 h. matin.
Départ de Malte pour Tunis	Le	Lundi	9 h. soir.
Arrivée à Tunis	Le	Mardi	11 h. m.
Départ de Tunis pour Bizerte	Le	Mercredi	midi 30.
Arrivée à Bizerte	Le	Mercredi	4 h. 30 soir.
Départ de Bizerte pour Marseille	Le	Mercredi	10 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille	Le	Vendredi	7 h. matin.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
 C^{ie} TOUACHE - Service postal français - Agence de Tunis
 Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie et la Tunisie,
 le Tripolitaine et le Maroc
 Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 3 h. 15 matin.
 » **DE LA COTE TUNISIENNE** (Tripoli, Djerba, Gabès,
 Sfax, Mehdiâ, Monastir, Sousse), tous les dimanches
 à 8 h. 30 matin.
 » **A MARSEILLE**, tous les mercredis, à 3 h. 45 matin.
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.
 » **DE TUNIS POUR MARSEILLE**, tous les lundis, à midi 30.
 » **DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE** (Sousse, Sfax,
 Gabès, Djerba, Tripoli), tous les samedis, à 4 h. du soir.
 La C^{ie} accepte avec connaissances directs les marchandises à des-
 tination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes,
 Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, Anvers, Rot-
 terdam, Amsterdam, Londres, la Chine, la Cochinchine, l'Australie,
 la Nouvelle-Calédonie, et de tous les points desservis par la Compagnie
 des Messageries Maritimes.
 Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunisi
 8, rue d'Allemagne.
 L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ,